

La prise en charge du cancer de la prostate avancé n'attend pas.  
**Opter d'emblée pour l'efficacité d'une suppression androgénique intensifiée avec Xtandi™ 1**



**Xtandi™**  
enzalutamide

**Xtandi™ est indiqué et remboursé dans le traitement du 1 :**

- Cancer de la prostate hormonosensible métastatique (mHSPC) chez les hommes adultes en association avec un traitement par suppression androgénique.
- Cancer de la prostate résistant à la castration (CPRC) non métastatique à haut risque chez les hommes adultes.
- CPRC métastatique chez les hommes adultes asymptomatiques ou peu symptomatiques\*, après échec d'un traitement par suppression androgénique et pour lesquels la chimiothérapie n'est pas encore cliniquement indiquée.
- CPRC métastatique chez les hommes adultes dont la maladie a progressé pendant ou après une chimiothérapie à base de docétaxel.

**CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE :** Liste I.  
Prescription initiale hospitalière annuelle, réservée aux spécialistes en oncologie ou aux médecins compétents en cancérologie.  
Renouvellement non restreint.  
Agréé aux collectivités. Remboursement Sec. Soc. à 100%.

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur la base de données publique du médicament, en flashant ce QR Code, ou directement sur le site internet : <https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>.



\* Adultes asymptomatiques ou peu symptomatiques : score de douleur la plus intense ressentie dans les 24 dernières heures  $\leq 3$  sur une échelle de 0 à 10.<sup>2</sup>  
1. Résumé des Caractéristiques du Produit Xtandi™ en vigueur - 2. Avis de la Commission de la Transparence Xtandi™ du 4 mars 2015.

Astellas Pharma France s'engage à respecter la Charte et le Référentiel de l'information promotionnelle. Nos délégués sont à votre disposition pour vous présenter nos règles de déontologie et répondre à toute question dans ce domaine. Ils peuvent si vous le souhaitez vous remettre sur demande les informations prévues aux articles R.5122-8 et R.5122-11 du Code de la Santé Publique au format papier ou électronique. Vous pouvez vous adresser à notre Pharmacien Responsable, 26 quai Charles Pasqua - 92300 Levallois Perret, pour nous faire part de toute remarque ou observation relative à la qualité de notre visite médicale.

**astellas**  
ONCOLOGIE